



Les services de l'État dans la Manche



LA LETTRE DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LA MANCHE

Numéro spécial

Qualité des eaux littorales Ouest-Cotentin

Résultats des campagnes d'analyses et premières mesures prises

Réagissant à l'altération sanitaire préoccupante des eaux de la côte Ouest du Cotentin, l'État, les élus locaux et les acteurs socio-professionnels se sont résolument engagés, ensemble, dans une démarche de reconquête de la qualité des eaux littorales.

Les facteurs de la pollution micro-bactérienne observée étant diffus et multiples, la première démarche de l'État a consisté à réaliser plusieurs campagnes de prélèvements et d'analyses, en septembre puis en octobre 2017, afin de localiser et de qualifier le plus précisément possible les sources de pollution les plus importantes.

Ce travail de terrain a permis d'identifier une dizaine de difficultés et dysfonctionnements : communication directe entre réseau d'eaux usées et réseau d'eaux pluviales, rejets polluants depuis des exploitations agricoles, déversements illicites par des particuliers...

Comme le Préfet l'avait déjà annoncé au mois de septembre dernier, les propriétaires et gestionnaires des installations en cause se verront notifier une mise en demeure de se conformer aux exigences réglementaires applicables en la matière. A défaut de réaction de leur part dans les délais impartis, ils seront susceptibles de faire l'objet de poursuites.

Cette phase importante du plan d'action de reconquête de la qualité des eaux repose très largement sur les pouvoirs de police des maires, qui bénéficieront en l'occurrence d'un accompagnement étroit des services de l'État chargés de la police de l'eau.

Il arrive aussi, parfois, que la pollution ne résulte pas de la méconnaissance d'une norme mais d'une insuffisante prise de conscience des effets néfastes de telle ou telle pratique ou habitude. Dans ce cas, c'est à un travail de pédagogie et d'accompagnement de proximité que devront se livrer les différents groupes de travail thématiques établis sous le co-pilotage de l'État et de la Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage. Cet accompagnement pourra être technique ou financier, selon les cas.

Dans l'immédiat, une troisième campagne de prélèvements est d'ores et déjà programmée, avant la fin de l'année, pour affiner encore la cartographie des sources de rejet en remontant plus en amont dans les cours d'eau et en s'éloignant du littoral.

Car c'est bien tout le bassin versant qui est concerné, les rejets de l'amont se retrouvant inexorablement à l'embouchure des havres, tôt ou tard.

A cet égard, une démarche globale doit être conduite pour apporter les solutions les plus efficaces et les plus durables. A terme, la prise de la compétence « assainissement » par toutes les communautés de communes ou d'agglomération contribuera à renforcer cette nécessaire solidarité objective entre l'amont et l'aval d'une même aire géographique, d'autant que certaines actions, en matière d'assainissement collectif et de réseaux notamment, pourront impliquer des investissements importants.

Le travail qui débute aujourd'hui s'inscrit dans la durée. Il vise à obtenir des résultats afin d'améliorer significativement la qualité des eaux de ce secteur littoral, contribuant ainsi à sauver les activités économiques et touristiques de toute une région.

**Pour toutes informations complémentaires,
merci de contacter :**

Coutances Mer et Bocage :
M. Nicolas BLANCHET-PROUST
Directeur général des services
n.blanchet-proust@communaute-coutances.fr
Tél : 02 33 76 55 54

DDTM de la Manche
Service mer et littoral
Mme Claire DAGUZÉ
ddtm-sml@manche.gouv.fr
Tél : 02 50 79 14 51